qu'ils leur demandaient, c'est s'ils bénéficiaient, dans leurs pays, des libertés individuelles. Pour les bourgeois l'humanité résiderait dans la pensée et dans la liberté d'exprimer cette pensée, pour les pauvres elle résiderait dans la forme de la rémunération. Ainsi se génèrent deux dimensions différentes de l'humanité. Voilà ce qui me fait souffrir.

2. - Dans son livre *L'espèce humaine* Robert Antelme écrivait, à propos d'une expérience pire que l'esclavage : « On tremblera toujours de n'être que des tuyaux à soupe, quelque chose que l'on remplit d'eau et qui pisse beaucoup. Mais l'expérience de celui qui mange les épluchures est une des situations ultimes de résistance. Elle n'est autre aussi que l'extrême expérience de la condition de prolétaire ».

Etablir une relation entre Buchenwald et la condition salariale peut paraître choquant pour celui qui voit dans le salaire la liberté du travailleur. Pourtant, quand Robert Antelme fait cette relation, ce n'est pas à la rémunération qu'il pense, mais à un *rapport au monde* plus général : il existe une dimension du salariat dont les camps sont le paroxysme.

Si le salariat ne constitue pas obligatoirement une initiation au travail forcé, il présente les aspects d'un *collectivisme* « social » qui y font penser. J'ai pu constater, dans ma propre existence, qu'il y a, dans la promiscuité des ateliers,

des vestiaires ou des chiottes d'une usine, dans la vie en HLM..., une dégradation de l'intimité, de la pudeur... qui révèle une dévalorisation de l'individu.

Alors que, dans les camps, les classes moyennes se cramponnaient à ce qui avait été le fondement de leur dignité : des valeurs individuelles fondées sur le statut social et la famille, des témoins ont constaté que les ouvriers — ayant déjà été soumis à la crainte de l'autorité et à l'infantilisation salariale — s'adaptaient plus facilement à cette inhumanité. Ainsi, la similitude entre le salariat et les camps résiderait dans le fait que dans les deux situations, avec une intensité différente, les hommes sont transformés en choses.

C'est un préjugé intellectuel et *corporatiste* que d'imaginer que ce dont nous souffrons, dans l'exclusion, appartiendrait à notre *nature* de travailleur et non pas à notre nature *humaine*. Dans n'importe quelle forme d'exclusion, comme les bourgeois, ce dont nous souffrons, c'est de la perte de notre humanité.

J'espère que ces deux illustrations vous ont éclairé sur le sens de ma réflexion.

Nous ne sommes humains que dans la mesure où nous faisons de nos besoins animaux de manger, dormir, se loger, se vêtir... des prétextes pour communiquer, pour penser et pour nous exprimer librement. C'est la liberté qui est niée

soit marquée par l'abondance ou par la pénurie — est, pour un être humain, *le lieu même de l'exclusion*, le lieu où il y a de la matière humaine, mais pas d'âme.

Je suis bien conscient du fait qu'envisager les droits économiques et sociaux du *point de vue de l'aliénation* constitue une remise en question de la philosophie du projet. **Pensez-vous que ma démarche puisse trouver une place dans ce projet ? Si oui, dans quel atelier ? Ou serait-il possible de créer un nouvel atelier ?**

Ou pensez-vous que je doive m'en exclure ? Ce qui, d'une certaine manière, disqualifierait un projet qui ne serait pas capable d'inscrire les droits économiques et sociaux dans la perspective des libertés individuelles.

En attendant votre réponse, je vous prie d'accepter mes sentiments les plus humains,

Yves Le Manach

Tirage spécial pour les *Rencontres des droits économiques et sociaux*
organisées par la Ligue des Droits de l'homme.

ARTICHAUTS DE BRUXELLES, vol. 1
Série L'humanitude du domestiqué
Bruxelles, janvier 1997

Yves Le Manach

Lettre n° 2
à la Ligue des droits de l'Homme

Contribution du 10 février 1996

Monsieur le Président,

Etant actuellement ajusteur en chômage de longue durée et âgé de plus de 50 ans, vous comprendrez l'intérêt que je porte à l'initiative de la Ligue. Pourtant, me sentant en porte-à-faux vis-à-vis de certains aspects de ce projet, j'hésite à m'inscrire. Votre document du 8 décembre prévoyait de joindre au bulletin d'inscription un descriptif de son apport. Je me permets donc de vous faire parvenir *préalablement* ce descriptif afin de savoir si ce que j'ai l'intention d'apporter **m'autorise à m'inscrire** aux rencontres.

Dans mon expérience d'ouvrier je n'ai pas seulement été confronté à des problèmes économiques et sociaux, mais aussi au sentiment d'être une marchandise sur laquelle on spéculе. J'ai vécu ma vie d'ouvrier comme une discrimination, comme le désaveu de mon entière appartenance à la société. Alors que tous mes pôles d'intérêts : philosophiques, littéraires, artistiques... me renvoient à la culture bourgeoise, j'ai ressenti ma condition comme m'excluant de cette culture. Je considère ma situation comme un état de colonisé.

Mon sentiment de décalage pour votre projet vient du fait que je me rattache au *point de vue de l'aliénation* qui

m'a permis de nommer mon exclusion et d'imaginer mon identité. Ce point de vue — qui a constitué jusqu'à la fin des années 60 un pôle important de la pensée critique — semble absent de votre projet qui relève plutôt du *réalisme pragmatique* ou de l'*utilitarisme social.*

Pour essayer de mieux me faire comprendre, je voudrais vous apporter deux illustrations :

1. - Lors d'une émission télévisée consacrée à l'esclavage (début 94), Jean-Marie Cavada avait invité un Indien qui avait travaillé, aux Indes, dans une carrière de pierres. Afin de démontrer la condition d'esclave de cet homme, le journaliste lui posa deux questions : pouvait-il choisir lui-même le lieu où il dormait ? Pouvait-il acheter librement sa nourriture ? L'homme répondit négativement : il ne percevait pas d'équivalent universel en échange de son travail, mais des bons utilisables seulement chez son employeur. Le journaliste en conclut que cet homme avait bien été esclave.

Pourtant, quand les journalistes occidentaux recevaient des intellectuels dissidents des pays de l'Est — des gens qui avaient vécu, au goulag, une expérience semblable ou pire que celle de cet Indien — ils ne leur demandaient pas s'ils pouvaient choisir librement leur logement et leur épicier, ce

aux salariés et aux exclus. De ce point de vue, il me semble important de se poser deux questions :
- les salariés et les exclus peuvent-ils s'exprimer librement et *individuellement* dans la société civile et dans les entreprises, ou cette liberté subit-elle une aliénation ?
- le lien de subordination salariale entraîne-t-il une crainte de l'autorité, et génère-t-il un état d'infantilisation qui porte atteinte à l'intégrité humaine ?

Si les réponses indiquaient que la conjonction entre l'aliénation et la subordination constitue bien un *collectivisme social*, loin de se satisfaire de solutions *néo-hygiénistes* basées sur la nourriture, l'habillement, le logement, la santé ou le travail..., il faudrait d'abord se poser une autre question : le lien de subordination (l'exploitation de l'homme par l'homme) est-il compatible avec le respect des droits individuels de l'homme ?

La manière dont nous sommes ensemble entre nous, avec nos chefs ou notre patron, n'est jamais abordée. Le vécu de la subordination, l'obéissance à l'autorité, l'infantilisation salariale... est un sujet tabou. Pourquoi ? Parce que cela nous renvoie à la famille et à la société qui reproduisent en nous la servitude ? Parce que cela touche à notre identité sexuelle, à la honte, à la culpabilité, à la lâcheté ? Parce que cela nous renvoie à l'idéologie nationale, à la peste émotionnelle et au fascisme ?

Au delà des idéologies, il y a, dans cette société, depuis deux siècles, un conflit entre le capital et le travail. Les 28 années de consensus que nous avons connues n'étaient que de *circonstance*. Elles correspondaient à la mauvaise conscience qui a suivi le nazisme. Cette époque est finie. L'attitude néo-libérale ne plaide pas tant pour un retour au plein emploi salarial qu'elle ne met à nu une volonté de domination dont nous connaissons les effets et dont il importe maintenant de saisir la forme.

Que des millions de salariés n'écrivent jamais de livres, de pièces de théâtre, de poésies, ne fassent jamais de films, jamais d'émissions de télévision, et se trouvent, de fait, en état d'exclusion culturelle, indigne une misère de la liberté d'expression tout aussi inquiétante, pour la démocratie, que l'exclusion économique et sociale. Un projet de la Ligue, qui aborderait les droits des salariés sans mettre en lumière leurs droits individuels, démentirait l'universalité de ces droits et entérinerait l'existence de deux dimensions qualitativement différentes de l'humanité.

J'ignore si mon accession aux libertés individuelles ne générera pas un nouvel exil. Ce que je sais, c'est que se limiter aux seuls droits économiques et sociaux me maintiendra dans une dimension *utilitariste* de l'être. Mâcher, déglutir, digérer, défléquer, se reproduire... mœurs de protozoaires! L'univers réduit à cette unique dimension — qu'elle